



L'ancêtre, Mathurin Chabot, naissait de Jean et Jeanne Rodé. Ceux-ci habitaient Nalliers, canton de L'Hermenault, département de la Vendée, au Poitou. Il fut porté au baptême à l'église de Saint-Hilaire le 23 février 1632.

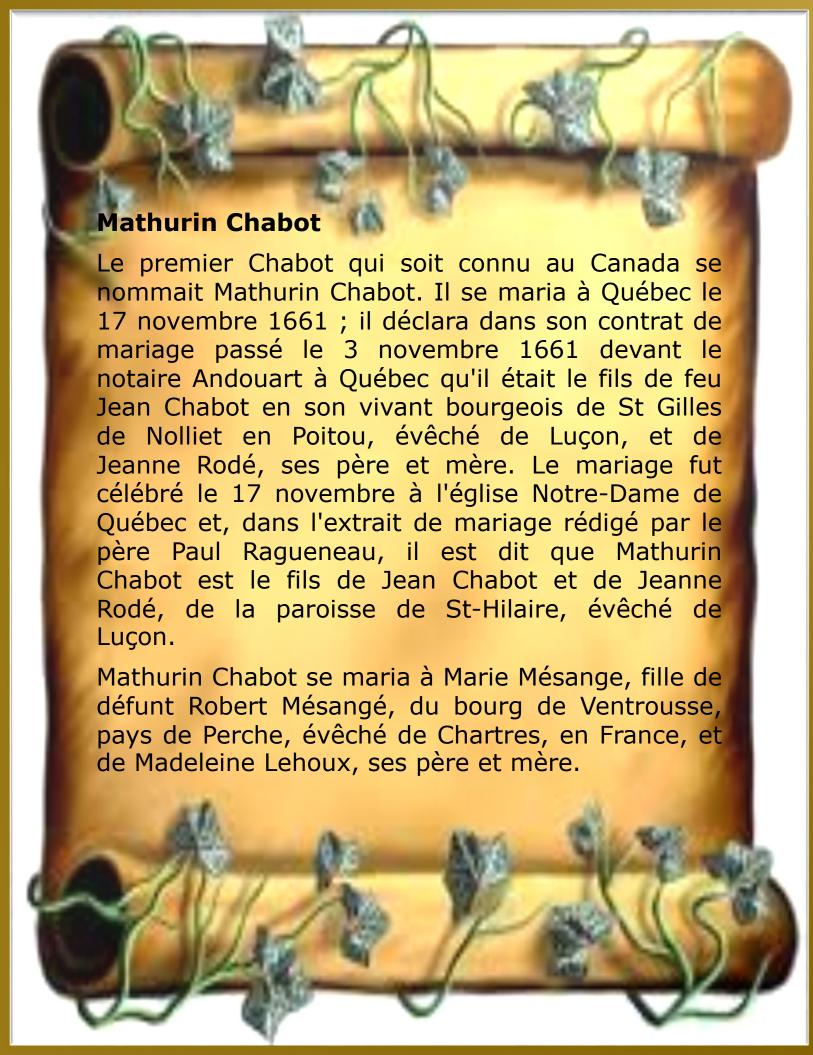
En 1657, année de son vingtième anniversaire, il laissa son pays et alla se fixer à Château-Richer, sur la côte de Beaupré. Quatre ans plus tard, il épousait Marie Mésangé; le contrat fut passé le 3 novembre 1661, à Beauport.

Au recensement de 1666-1667, les Chabot habitaient l'Île d'Orléans; Mathurin s'adonnait au métier de sergé. En 1681, ils furent retracés à Saint-Laurent; ils possédaient 1 fusil, 4 bêtes à cornes et 6 arpents de terre en culture.

L'aïeul, Mathurin Chabot, décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 12 juin 1696. Son épouse, Marie Mésangé, l'avait précédé avant l'année 1692.

Le couple Chabot mit au monde treize enfants dont plusieurs fondèrent des foyers et perpétuèrent le nom des Chabot au pays.

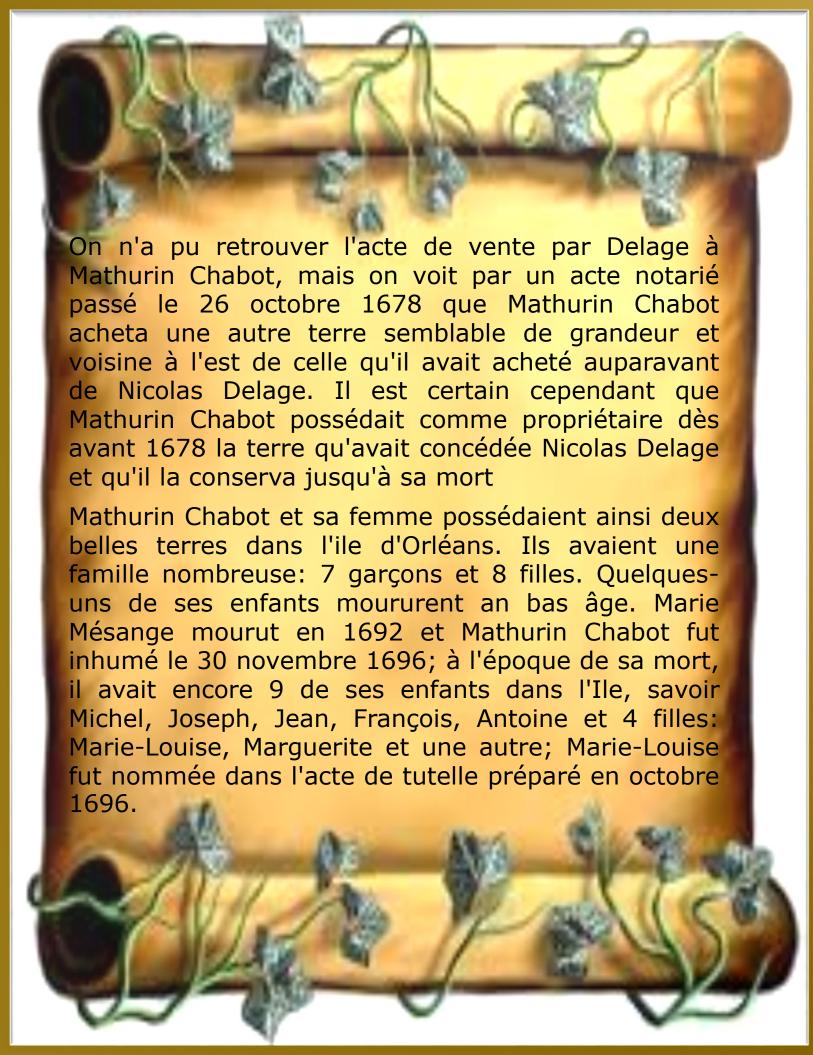
Source: Le Centre de généalogie francophone d'Amérique



Assistaient à ce contrat de mariage: Jacques Lehoux, grand-père de la dite Marie Mésange; Jeanne Jahan, belle-mère ; Jean Lehoux, oncle ; Robert Paré, oncle à cause de Françoise Lehoux, sa femme ; et plusieurs autres personnes de Québec et de Beauport. Mathurin Chabot fut confirmé par Monseigneur Laval au Château Richer, le 15 avril 1662, cinq mois après son mariage; il est dit dans l'acte de confirmation avoir été confirmé le 15 avril 1662 ; contrat passé le 3 novembre 1661, marié le 17 novembre 1661, inhumé le 30 septembre 1696. Marie Mésange mourut en 1692. Il est dit dans l'acte de confirmation qu'il avait 26 ans, ce qui fait remonter la date de sa naissance à 1636. Mathurin Chabot a vécu à Québec d'abord, où il s'était construit une petite maison en bois sur la rue Sault au Matelot, Basse Ville, petite maison qui figure dans l'inventaire de ses biens fait après sa mort en 1696.

Il devint fermier au Château Richer de 1660 à 1665, d'une propriété au Sault à la Puce, appartenant à Toussaint Toupin, bourgeois de Québec; dans le contrat de louage, on voit la signature de Mathurin Chabot, qui est une bonne signature et qui reste semblable pendant 26 ans jusqu'au mois de mars 1696, peu avant sa mort. Ses deux dernières signatures furent données dans les derniers arrangements de famille, en présence de presque tous ses enfants.

En 1665, Mathurin laisse le Château Richer avec sa femme et ses trois petits garçons: Michel, Joseph et Pierre. Il vint résider à St-Pierre, Ile d'Orléans, sur une propriété de 2 arpents de largeur sur la profondeur ordinaire, c'est-à-dire la moitié de la largeur de l'Ile et il demeura sur cette terre pendant près de dix ans; il acheta alors la terre sur laquelle il vécut jusqu'à sa mort (terre de 3 arpents sur la profondeur ordinaire) qu'il acheta de Nicolas Delage et que celui-ci avait obtenue de Monseigneur Laval par un titre de concession en date du 10 mars 1670 passé devant Paul Vachon, notaire.



Il y avait encore un autre garçon: Pierre Chabot né en 1665; lors du décès de ses parents, il était absent et il n'est fait aucune mention de lui dans les derniers arrangements de famille. Il vivait au loin dans les Illinois. Il ne revint au pays qu'en 1717 avec deux enfants: Pierre et Catherine, âgés de 10 et 12 ans, qu'il déclara avoir eus en légitime mariage avec Symphrose Tapakoé; étant devenu veuf, il confia ses enfants à son frère Antoine Chabot, curé de Ste-Anne de Beaupré. Pierre Chabot se remaria au printemps de 1718 à Dorothé Mercier et retourna au pays des Illinois au village de Kaskakia (aujourd'hui Cacacia) et il mourut en 1723 à 58 ans, sans avoir revu ses enfants. Il avait laissé de l'argent à son frère Antoine pour les élever et il en avait aussi prêté à ses frères Michel et Jean ce qu'ils peuvent devoir à la succession de leur frère Pierre et il légua à Pierre Chabot et Catherine Chabot, son neveu et sa nièce. Les enfants de feu son frère Pierre Chabot, mort au pays des Illinois, nés de son légitime mariage avec Symphrose Tapakoé tous les biens qu'il avait acquis avec les argents à lui confiés par son frère Pierre.

http://pages.videotron.com/chabot

Mathurin, avant de mourir, réunit tous ses enfants à l'exception de Pierre qui vivait donc dans le pays des Illinois et tous ensemble consentirent que la terre fut attribuée à François Chabot alors âgé de 23 ans. François la garda comme propriétaire jusqu'en 1703, l'année de sa mort à 30 ans. François Chabot laissa une veuve Marguerite Noël et trois petites filles qui moururent en bas âge. La terre fut alors partagée entre tous les enfants de Mathurin Chabot, qui se réunirent en 1715 et la cédèrent à Jean Chabot, le mari de Eléonore Eneault. Celui-ci la garda un an seulement et il la céda en 1716 à son fils ainé Jean Chabot, qui se maria à Marie Dufresne en 1718. La terre resta alors la propriété de la famille Jean Chabot et de ses descendants jusqu'en octobre 1905. Cette terre est située quelques arpents à l'est de l'église de St-Laurent et voisine de celle que Mathurin Chabot acheta le 26 octobre 1678 de Louis Bibet, maître farinier de Ste-Famille et qu'il donna à son fils Jean Chabot, le 4 juin 1690.

Mathurin Chabot mourut à 60 ans, plusieurs de ses

enfants et de ses descendants ne dépassèrent pas cet

Note: source du texte original http://pages.videotron.com/chabot

âge.